

Image not found or type unknown



Facture d'optique impayé

Par ghes, le 10/07/2013 à 14:58

Bonjour,

En décembre 2011, j'ai commandé des lunettes. Mais, dans la semaine j'ai voulu annuler ma commande et ils m'ont dit que se n'était plus possible. Je leur ai expliqué qu'après réflexion, il me serai impossible d'honorer cette facture.

Je n'ai pas été récupérer les lunettes sachant que je ne pouvais pas les payer.

Et depuis, ils m'ont envoyé un recommandé, un courrier de mise en demeure par sevices de contentieux et une personne est venue me voir en me déposant un avis passage.

Je ne sais plus quoi faire.

Merci de votre aide.